

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an. 8 fr.
Autres pays. — Un an. . . . 10 fr.

Rédacteur

Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

A NOS LECTEURS

Sur la demande de nos camarades de Paris qui se trouvaient en période de vacances, la parution du journal a été retardée de quelques jours, pour permettre à nos camarades d'envoyer la chronique de ce centre.

Où en est notre Rayon de Soleil ?

Certains camarades s'étonnent peut-être des lenteurs apportées à la réalisation de cette œuvre ?

Sans doute ne se rendent-ils pas exactement compte de tout ce qu'il faut faire, des difficultés rencontrées, des appels restés sans réponse et qu'il faut renouveler, inlassablement, des résistances qu'il faut vaincre, des inerties qu'il faut secouer...

Tout cela ne se fait pas en un jour.

Examinons aujourd'hui ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire.

**

Il fallait tout d'abord lancer l'idée. On en avait déjà parlé autrefois, mais la guerre et la longue crise qui suivit, n'avaient pas permis de la réaliser.

Il a fallu reprendre le travail à la base. Ce fut le sujet de nombreux articles parus dans le journal, tant sous la signature de quelques dévoués camarades que sous la mienne.

Cette propagande demanda un peu de temps, mais nous eûmes la joie de voir nos camarades dès divers centres s'intéresser peu à peu à cette œuvre. Le moment était venu. Les esprits étaient mûrs pour réaliser le *Rayon de Soleil*.

**

Sur le principe l'accord fut unanime. Tous les syndicats se déclarèrent favorables à cette idée.

Il fallut songer aux moyens de la réaliser.

Naturellement, nous avons pensé en premier lieu à la poudre noire dont l'épuisement peut nous donner des sommes encore inconnues, mais certainement point négligeables.

Nous avons donc demandé aux employeurs l'autorisation de râcler les places de leurs ateliers et en même temps nous sollicitons de leur générosité l'abandon au bénéfice de l'œuvre des débris de tiges de cuivre.

Notre attente ne fut pas déçue. La plupart des employeurs — patrons et Coopératives — acceptèrent nos propositions.

Les acceptations furent publiées dans ce journal dans l'ordre où elles nous parvinrent. A cette liste il convient d'ajouter la Chambre Syndicale des Patron Diamantaires de St-Claude que seules, des raisons de force majeure empêchent de se prononcer plus tôt.

Encore une fois nous saisissions l'occasion pour remercier vivement toutes ces générosités.

**

Puis il fallut faire appel à l'effort ouvrier, demander à chaque camarade sa cotisation, à chaque syndicat sa contribution.

Là encore il fallut beaucoup de temps et certains syndicats n'ont pas encore fait connaître leurs décisions.

N'importe, dès à présent nous pouvons dire : C'est chose faite.

Paris et Nemours se prononcent pour une cotisation de 0 fr. 15 par semaine ;

St-Claude, Thoiry et Lyon pour une cotisation de 0 fr. 60 par mois ;

Taninges pour une cotisation de 0 fr. 50 par mois ;

Felletin pour une cotisation de 1 fr. par mois ;

Gex et Divonne ne se sont pas encore prononcés.

Une décision définitive ne pourra être prise qu'au prochain Congrès où le taux de la cotisation sera uniformisé.

Néanmoins, pour éviter une nouvelle perte de temps, le Comité de l'Union Nationale, invite tous les syndicats à percevoir dès à présent la cotisation pour le *Rayon de Soleil*.

Entre les divers taux préconisés par les syndicats, il en est deux qui semblent avoir plus de chance d'être adoptés que les autres, en raison du nombre et de la force des syndicats qui les ont adoptés : celui de 0 fr. 15 par semaine et celui de 0 fr. 60 par mois. A vrai dire ils se diffé-

cient surtout par le mode de perception, le taux de la cotisation étant à peu près le même. Sur une année entière la différence n'est que de 0 fr. 60.

Nous invitons donc les Syndicats à percevoir dès à présent la cotisation pour le *Rayon de Soleil* sur ce taux de 0 fr. 60 par mois, quitte à en adopter un autre ensuite si une telle décision était prise par le Congrès.

Saint-Claude perçoit cette cotisation depuis le 1^{er} août.

Partout où il y a possibilité, les syndicats décideront de faire un don pour former un premier fonds de caisse au *Rayon de Soleil*.

Paris s'inscrit pour 500 francs.

Thoiry — 200 francs.

Nemours — 100 francs.

Taninges — 50 francs.

Lyon dont le syndicat est constitué seulement depuis le 1^{er} Janvier 1923 s'inscrit pour 30 francs.

Le Conseil Syndical de St-Claude a voté 1.200 francs. Il proposera à la prochaine Assemblée générale la ratification de cette somme.

Divonne, Felletin, Gex se sont déclarés partisans de faire un don mais n'ont pas encore fixé de somme.

Puis les initiatives privées intervinrent. Paris organisa dans les jardins de la Maison Asscher à Versailles, une fête qui fut en tous points réussie et dont le compte-rendu financier que nous publions d'autre part accuse un bénéfice de 1.246 francs.

Saint-Claude envisage l'organisation d'un concert dans le cours du prochain hiver.

Notre camarade san-claudien Defougères, inventeur d'un « dop » dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, consentit à laisser au *Rayon de Soleil* une somme de 2 francs pour chaque « dop » vendu.

Certains camarades ne perdent pas une occasion de nous aider et à Saint-Claude divers collecteurs de cotisations abandonnent régulièrement leur pourcentage.

Remercions toutes ces bonnes volontés. Encourageons-les. Suscitons-en de nouvelles !

* *
Le Comité de l'Union se préoccupe actuellement de mettre debout un projet des règlements et statuts du *Rayon de Soleil*.

Tâche ardue pour des profanes !

Ce travail néanmoins nous sera grandement facilité par la bonne volonté et la complaisance que j'ai rencontré auprès de quelques excellents camarades de St-Claude, spécialistes de la Mutualité, auxquels je me plaît, en passant à rendre hommage.

Lorsque ce projet sera prêt, nous en adresserons un exemplaire à chaque syndicat qui devra l'étudier sérieusement, y faire telles observations qui seront jugées utiles, et apporter ces observations devant le Congrès qui sera chargé de mettre au point ledit projet.

Ce Congrès aura lieu à Gex. La date ne pourra en être fixée définitivement que lorsque tout le travail préparatoire aura été fait.

Nous recommandons aux Syndicats la plus grande diligence pour répondre aux questionnaires et pour étudier les projets qui leur ont été ou qui leur seront adressés, cela pour éviter une perte de temps toujours regrettable.

N'oubliez pas que les camarades qui composent le Comité de l'Union — comme ceux qui composent le Conseil d'administration des divers syndicats — sont des ouvriers qui, la journée finie, sont obligés de prendre sur leurs loisirs, le temps nécessaire pour s'occuper de ces choses. Ne compliquez pas leur travail ! Appliquez-vous au contraire à le faciliter dans la mesure de vos moyens.

* *
Une circulaire a été adressée dernièrement à tous les syndicats, leur demandant d'organiser sans retard dans leur centre respectif, la récolte de la poudre noire et des débris de tiges de cuivre — dans les maisons du moins où nos propositions ont été acceptées.

Nous laissons naturellement à chaque syndicat le soin d'organiser cette récolte et nous espérons que partout on fera pour le mieux. Nous nous permettrons cependant de donner quelques conseils.

Pour les prochaines récoltes, tous les camarades seront en possession d'un cercle de fer destiné à recueillir la poudre.

Mais pour cette première fois, il faut récupérer toute la crasse accumulée sur les places depuis des ans. Le moyen qui nous semble le plus pratique est d'inviter chaque ouvrier à râcler lui-même sa place et de désigner quelques camarades de bonne volonté dans chaque atelier pour râcler les places inoccupées qui peuvent s'y trouver. Il faudrait aussi désigner des camarades pour râcler les places des ateliers absolument déserts, dans les centres où il s'en trouve.

La poudre recueillie devra être ramassée dans chaque atelier par un ouvrier

de cet atelier désigné, soit par ses camarades, soit par l'organisation, et remise entre les mains du secrétaire de chaque syndicat qui sera chargé de l'adresser à la Permanence.

Il en sera de même pour les débris de tiges de cuivre. Comme notre œuvre doit être à l'abri de toute suspicion, il me semble qu'il serait nécessaire de donner à chaque patron un reçu, provenant d'un carnet à souches, mentionnant le poids du cuivre abandonné à l'œuvre.

Lorsque le Comité de l'Union se sera prononcé sur ce point, les syndicats recevront les instructions nécessaires.

Il faut nous mettre au travail tout de suite, il faut que nous réunissions dans le plus bref délai possible, une quantité de poudre suffisante pour rendre l'épuoration fructueuse.

Disons-nous que le succès de l'œuvre entreprise est lié à la bonne volonté de chacun de nous et produisons de bon cœur le petit effort nécessaire.

A l'œuvre camarades !

E. PONARD.

Compte-rendu Financier de la Fête du " RAYON DE SOLEIL " donnée à Versailles, le 8 Juillet 1923

RECETTES

Vente et placement des cartes et bénéfices divers	1.390 80
Don du camarade Th. Lewis	10 "
— Pfabé	10 "
Don de MM. Asscher	300 "
Don de M. Van Amerongen	20 "
— Asscher jeune	20 "
— Michel	50 "
— Ancona	20 "
— Hugues Citroën	100 "
Don de l'Orphelinat Guynemer (Versailles)	20 "
Participation de la Chambre Syndicale des courtiers en pierres fines (25 cartes)	75 "
Participation de la Chambre Syndicale des négociants en pierres fines (25 cartes)	75 "
Participation de la Chambre Syndicale des négociants en diamants	100 "
Dons divers	63 "
Total des Recettes	2.253 80

DÉPENSES

Frais de la Fête	1.007 15
BÉNÉFICE NET	1.246 65

* *

Le magnifique résultat obtenu par nos camarades de Paris se passe de commentaires.

Il doit être un exemple et un encouragement. Tous les centres qui ont la possibilité d'organiser avec chance de succès un concert, un bal, en faveur du *Rayon de Soleil*, doivent le faire. Il faut trouver des ressources à notre œuvre.

Remercions nos camarades de Paris de nous avoir montré la voie. Leur exemple ne sera pas perdu.

Pour le " Rayon de Soleil "

Nous avons reçu au cours du mois les dons suivants destinés au *Rayon de Soleil*.

N. Coquet, Arbois, pourcentage sur cotisations	1 25
M. Saintoyant, St-Claude, id.	1 75
J. Petetin, Bourg, id.	3 "
R. Monneret, l'Essard, id.	4 60
Don du Syndicat de Nemours	100 "
Excédent d'écot, St-Claude	1 65
Liste précédente	7 25
Total	119 50

Merci à tous ces généreux donateurs.

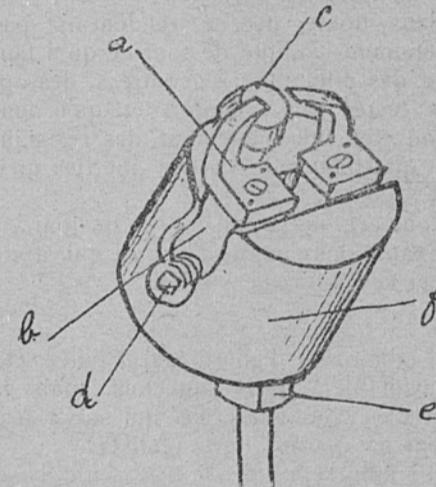
LE « DOP » PARALLÈLE

Nous n'avons pas reparlé du nouveau « dop » dans le dernier numéro de notre Bulletin, parce que des modifications étaient en cours de travail qui y furent apportées.

Ainsi nos camarades et lecteurs auront, dans ce numéro, l'outil perfectionné duquel l'on peut beaucoup attendre.

Nous entrerons donc immédiatement dans la technique de notre sujet et, pour mieux nous faire comprendre, nous userons de clichés, l'image aidant plus exactement que l'écrit la compréhension d'une description.

Présentons d'abord le nouvel outil dans son ensemble.



Nos lecteurs remarqueront de suite, qu'aucune asperité ne peut blesser, si légèrement que ce soit, l'ouvrier dans son travail. Rien ne dépasse du « dop » (f).

A l'ordinaire des boutons de serrage, des vis dépassant de l'appareil écorchent les mains et empêchent de polir lorsque le plateau se trouve à être en travail près du bord extérieur. Dans ce cas, quand une facette marche dedans, la vis de serrage — avec les « dop » actuels — butte contre le clou qui maintient la tenaille et une facette malencontreuse est ainsi donnée.

Avec le « dop » qui nous occupe, rien de cela. Au lieu d'un bouton de serrage, un trou carré est pratiqué intérieurement dans la vis de serrage qui est mise en action par une clé dont l'extrémité s'introduit dans un trou Carré (d).

Nos lecteurs se rendront compte également que les griffes (a) qui doivent tenir la pierre sont fixées au parallèle (b) par deux petits tenons et une vis au milieu de ceux-ci. Ces griffes sont donc très fixes et viennent se

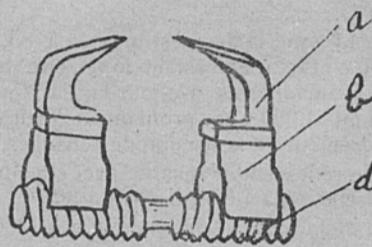
poser naturellement au milieu du godet (*c*) qui supporte la pierre, lorsque le parallèle est actionné.

Parmi les modifications apportées au « dop » parallèle tout récemment, il nous faut signaler celle qui nous semble être la plus importante.

Au lieu de visser la tige dans un écrou, une bague tronconique est adaptée à l'extrémité de la tige et l'écrou serre tout simplement, à force, cette bague qui assujettit la tige au « dop ».

Ainsi, il n'est plus possible de casser une tige dans le filet de l'écrou. Chacun de nous sait quels ennuis cet accident de tige lui a déjà causés.

Voyons maintenant le mouvement du parallèle.



Le parallèle est tout simplement une barre d'acier sur laquelle ont été filetées deux vis en sens inverse (*d*). Il tourne pour une moitié dans le « dop » et pour l'autre moitié dans le pontet (*b*) sur lequel la griffe (*a*) est fixée.

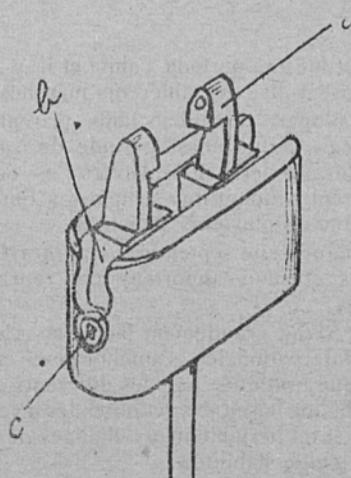
Il est facile de comprendre que le filetage des deux pontets étant fait en sens inverse, ceux-ci marcheront l'un vers l'autre ou s'écartent, selon que la vis (*d*) sera actionnée dans l'un ou l'autre sens.

Glissant toujours sur la même vis, avec la même force, étant fixées immuablement, les griffes ne pourront jamais se décentrer et toucheront également la pierre à maintenir.

Cette particularité est importante, car elle donne une garantie de durée à l'outil, beaucoup mieux que les griffes qui sont maintenues à leur base par des vis ne leur donnant pas la force de résistance nécessaire.

Quand j'aurai ajouté que les griffes sont d'un changement on ne peut plus facile, puisque indépendantes de l'appareil de serrage, il deviendra, pour tous, évident que l'outil présent revêt un caractère d'utilité et est un réel progrès pour l'industrie du diamant.

Les inventeurs du « dop » parallèle ont cru que cela n'était pas suffisant et ont ajouté une perfection : le « dop » à arrondir.



La figure ci-dessus indique que le « dop » à arrondir procède de la même façon que celui

qui est affecté à la taille : la vis (*c*) actionne les pontets (*b*) pour que les deux mâchoires (*a*) viennent serrer la pierre à arrondir par la table et la culasse.

La supériorité de ce système réside dans ceci, qu'au lieu d'être prise dans des griffes tenues à une base fixe, ce qui ne donne pas toujours le même écartement au sommet, la pierre à arrondir est fixée *d'aplomb* par la table et la culasse, puisque les deux griffes viennent l'enserrer *parallèlement*.

**

Voici, chers camarades et lecteurs les observations que j'ai relevées par l'emploi de ce nouveau « dop ».

D'autres que moi, à Paris, MM. Bohm, A. Gay, Missonnier, Morin, ont essayé l'outil. M. Roux de même, y fit un brillant émeraude de cinquante-cinq carats.

Tous se sont déclarés satisfaits.

Des camarades de Saint-Claude, qui l'ont essayé également, pourront se prononcer.

Quant à moi, j'ai cru faire œuvre utile pour notre métier en le signalant.

Qu'on me permette, pour terminer, de féliciter les inventeurs.

E. LE GUÉRY.

Aux Secrétaires de tous les Syndicats A tous les Camarades

Le Congrès de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français devant avoir lieu très prochainement, nous invitons tous les camarades à faire étudier au sein de leur syndicat, les questions qu'ils désirent voir figurer à l'ordre du jour de ce congrès et nous demandons à tous les secrétaires de nous faire connaître au plus tôt.

E. PONARD.

UN POINT D'HISTOIRE

Dans leur « Cortège des Bijoux », nos camarades anversois réservent un char à Louis de Bercken, inventeur de la taille du diamant, nous disait *L'Ouvrier Diamantaire* du mois passé. C'est à lui également que Laurent Vervoort, auteur du *Manuel du Lapidaire*, attribue cette découverte. Or, un savant français, M. Dieulafait, dans un livre très intéressant, consacré au diamant et pierres précieuses, édité en 1871, conteste à Louis de Bercken, cette paternité.

Il affirme même que des inventaires de bijoux, antérieurs à la naissance de Louis de Bercken, mentionnaient déjà des pierres précieuses taillées, qui, d'après les descriptions, devaient vraisemblablement être des diamants.

Peut-être Louis de Bercken, fut-il pour la taille du diamant, ce que Bernard de Palissy fut pour l'émail ?

P. DEFougères.

**

La question soulevée par notre camarade Defougères, a donné lieu déjà, à bien des discussions qui ne sont pas parvenues à faire toute la lumière sur l'origine de la taille du diamant.

Voici ce qu'écrit à ce sujet M. E. Boutan, Ingénieur au Corps des Mines, dans son très intéressant ouvrage sur le Diamant :

« En Occident, les diamants furent portés à l'origine, soit bruts, soit peut-être avec une taille extrêmement rudimentaire, analogue à la taille des Indes.

L'époque où cette taille fit un pas décisif vers sa perfection actuelle, est assez facile à déterminer ; il est certain, qu'en 1476, Louis de Bercken, lapidaire de Bruges, lui imprima un progrès considérable ; mais ne fit-il que perfectionner le mode de taille déjà existant avant lui, par l'emploi d'un procédé nouveau, ou bien l'inventa-t-il de toutes pièces par la propriété qu'a le diamant de se tailler et se polir lui-même par sa propre poussière ?

Grave question qui a donné lieu à beaucoup de controverses et dont je vais mettre les deux principaux documents sous les yeux du lecteur.

(Suivent deux documents, dont l'un est un passage d'un livre de Robert de Bercken sur les pierres précieuses, qui attribue à son aïeul, Louis de Bercken, la découverte de la taille du diamant. Le second document est tiré d'un ouvrage d'un savant français, M. Delaborde, qui s'exprime ainsi : « Ce n'est pas chez les encyclopédistes du Moyen Age, qu'il faut chercher la preuve d'un usage constant de la taille du diamant, mais dans les descriptions des inventaires, dont les détails fournis par les comptes, dans l'existence d'un corps de métier tout entier, formé en France comme dans les Flandres, par les tailleurs de diamants, probablement dès le XIII^e siècle et, avec certitude, dès le XIV^e, enfin dans l'existence d'un tailleur de diamants, nommé Herman, célèbre à Paris dans son art, en 1407 »).

M. Jean Escard, dans son traité *Les Pierres Précieuses*, est plus affirmatif :

« Il est probable, que de temps immémorial, on a cherché à augmenter l'éclat du diamant par un polissage superficiel. Les Grecs cependant, le qualifiait d'indomptable (*adamas*), parce qu'ils ne savaient pas le tailler. D'autre part, Pline, dans son Histoire naturelle, nous fait nettement comprendre que, par la faculté qu'il a de s'user lui-même et de graver les autres gemmes, le diamant peut être travaillé au point d'acquérir une forme différente de celle de l'état brut.

Aux Indes, il est de même probable que, dès la plus haute antiquité, on a connu des procédés permettant de polir les faces des cristaux naturels, l'octaèdre en particulier. Le proverbe sanscrit « *Le vajra n'est coupé que par le vajra* », montre que le clivage était peut-être, lui aussi, déjà connu à ces époques lointaines.

Néanmoins, la véritable taille du diamant, celle qui consiste à le faire apprécier en joaillerie, a été connue et pratiquée assez tardivement aussi bien en Orient qu'en Europe et il a fallu des siècles pour l'amener à l'état de perfection qu'elle a atteint aujourd'hui.

Les tailles informes et peu étudiées ne favorisaient nullement les jeux de lumière du diamant ; elles ont existé cependant et c'est une erreur historique et scientifique de considérer « la taille » comme datant seulement de 1745. C'est à cette époque, en effet, qu'un lapidaire de Bruges, Louis de Bercken, installa dans cette ville, plusieurs tailleries qui donnèrent une impulsion considérable à l'art de travailler le diamant ».

Chèque Postal : E. PONARD, diamantaire

8.147, DIJON

UNION NATIONALE
des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français

Exercice du 1^{er} Janvier au 30 Juin 1923

	RECETTES
Cotisations perçues.....	6.544 »
Vente de brochures (Tables de classement).....	63 60
Vente de tarifs aux divers syndicats.....	132 15
Total des Recettes.....	<u>6.739 75</u>
	DÉPENSES
Frais de contrôle.....	73 »
Tournées dans les centres.....	310 »
Salaire du Permanent.....	2.600 »
Achat de brochures (Tables de classement).....	75 25
Frais d'impression de tarifs (cédés immédiatement aux divers syndicats).....	130 »
Paiement des cotisations à l'Alliance (1 ^{er} trimestre) du Syndicat de Divonne (montant prélevé sur une somme de 43 fr. 75, demeurée à l'actif de ce syndicat).....	20 10
Abonnement aux journaux (<i>Information, Moniteur de la Bijouterie, Horloger</i>).....	54 10
Frais de correspondance.....	64 70
Frais divers (fournitures, lampe électrique, frais de dactylo, etc.).....	31 60
Nettoyage du Bureau.....	6 »
Total des Dépenses	<u>3.364 75</u>
	BALANCE
Recettes.....	6.739 75
Dépenses	<u>3.364 75</u>
Bénéfice du Semestre	<u>3.375 »</u>

Avoir de l'Union

Avoir au 1 ^{er} Janvier 1923.....	38.177 51
Bénéfice de l'Exercice.....	3.375 »
Total de l'Avoir.....	<u>41.552 51</u>

Situation des Capitaux

En compte-courant à <i>La Fraternelle</i>	41.102 51
Au compte-courant postal.....	365 80
En caisse.....	84 20
Total.....	<u>41.552 51</u>

NOTA. — Les intérêts de l'argent placé à *La Fraternelle*, ne sont pas décomptés pour la période du 1^{er} Janvier au 30 Juin.

— Certains centres sont quelque peu en retard dans le paiement de leurs cotisations. Nous les invitons à se mettre à jour au plus tôt.

Le Secrétaire-Comptable, E. PONARD.

* *

Rapport de la Commission de Contrôle

La Commission de Contrôle, réunie le 25 Août 1923, après avoir contrôlé la Caisse, les livres et pièces justificatives de l'Union Nationale, déclare les avoir trouvés en règle et certifie l'exactitude des comptes.

*Les Contrôleurs,
Alix MONNIER, DALLOZ-FURET Clovis,
André OSTORERO, du Syndicat de Paris.*

Situation Financière

DE LA
CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS DIAMANTAIRES
de Saint-Claude

Exercice du 1^{er} Janvier au 30 Juin 1923

RECETTES

Cotisations perçues.....	13.993 25
Vente de cartes confédérales	877 50
— brochures.....	12 25
Rappel sur timbres Fédération	
Bijouterie.....	400 »
Vente de tarifs.....	14 75
Intérêts Magasin de gros.....	32 50
Total des Recettes.....	<u>15.330 25</u>

DÉPENSES

Pourcentage des collecteurs (5 % sur cotisations).....	549 70
Secours maladie.....	748 75
Sou du Soldat	380 20
Frais de correspondance.....	114 80
Salaire du Secrétaire, du Trésorier et du Collecteur.....	1.750 »
Secours de grèves et souscriptions diverses.....	420 45
Cotisations à l'Alliance Universelle.....	1.380 75
Cotisations à l'Union Nationale.	3.833 60
Nettoyage, frais de bureaux et frais divers.....	46 45
Abonnement journaux.....	46 15
Achat journaux du 1 ^{er} Mai....	75 »
Frais de Congrès (délégation et rapports).....	415 »
Achats de timbres confédéraux.	2.560 55
Achat complémentaire de cartes confédérales.....	240 30
Factures Imprimerie.....	297 10
Frais de contrôle.....	50 »
Affichage réunions.....	20 »
Total des Dépenses	<u>12.928 80</u>

BALANCE

Recettes	15.330 25
Dépenses.....	<u>12.928 80</u>

Bénéfice de l'Exercice

2.401 45

Avoir Syndical

Avoir du Syndicat au 1 ^{er} Janvier 1923	57.378 80
Bénéfice de l'Exercice	<u>2.401 45</u>
Avoir au 30 Juin 1923	<u>59.780 33</u>

Situation des Capitaux

En dépôt à <i>La Fraternelle</i>	31.360 37
— la Caisse d'Epargne	17.301 69
En caisse au 30 Juin.....	2.710 77
Actions au Jura Diamantaire ..	4.000 »
Obligations de <i>La Fraternelle</i> ..	2.000 »
— Maison du Peuple	
Oyonnax.....	500 »
Actions Verrerie Ouvrière Albi.	200 »
Actions de la Maison du Peuple de Bourges.....	100 »
Actions du Magasin de gros des Coopératives	1.000 »
Evaluation du Matériel.....	607 50
Total.....	<u>59.780 33</u>

Le Trésorier, Marcel HUGONNET.

* *

La Commission de Contrôle, réunie le 20 Août, après avoir vérifié les comptes, en reconnaît l'exactitude et invite l'Assemblée à les accepter tels qu'ils lui sont présentés.

Les Contrôleurs,

Raymond DUNAND, Fernand GROSSIORD.

Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Le fait dominant du mois est la hausse des devises étrangères qui ont battu tous les records.

Le 14 août, la livre est montée à 83,32, le florin à 717,75, entraînant avec eux les valeurs diamantifères. Ce jour-là, la *De Beers* atteignit 1.099, ne profitant d'ailleurs que modérément de la tension des changes.

Elle redescendit ensuite avec la livre et le 29 elle est à 1.077, la livre à 80,10.

Le même jour, *Jagersfontein* vaut 260.

Au sujet de la *De Beers* voici ce que nous lisons dans l'*Information* du 23 août :

« La *De Beers* retient de nouveau l'attention du marché. On peut noter qu'elle a valu plus de 1.700 fr. alors que la livre sterling n'était pas encore, à beaucoup près, aux niveaux qu'elle a atteints désormais. Malgré les crises traversées en 1907-1908, au début de la guerre, et en 1921-22, le dividende moyen payé par la *De Beers* depuis le début du siècle a été supérieur à 1 liv. st. Or, le prix de vente est aujourd'hui beaucoup plus élevé qu'autrefois. Il est passé, de 1913 à 1923, de 51 sh. à 236 sh. pour la mine Wesselton ; de 45 à 109 sh. pour la mine Bultfontein et de 93 à 248 sh. pour la mine Dutoitspan. Dans les périodes de bonnes ventes, comme celle dans laquelle nous sommes entrés, le *De Beers* peut donc réaliser des bénéfices, qui, sans atteindre tout de suite le record de 1920, 4.265.000 liv. st., pourraient dépasser les moyennes antérieures. Un dividende d'une trentaine de shillings est considéré, non seulement comme possible à brève échéance, mais encore comme tout à fait normal. Le service des actions preferred ayant été mis à jour en juillet, on peut attendre avec confiance la déclaration non loin d'un coupon sur les deferred, dont le marché se trouvera puissamment stimulé par cet événement. »

* *

Août fut une période calme et il y a peu de chose à dire des différents marchés.

La plupart des négociants prirent leurs vacances. Ce fut aussi période de vacances pour les ouvriers et à Anvers les tailleuries fermèrent pendant une semaine, à Paris pendant une ou plusieurs semaines.

Espérons que septembre réalisera les prévisions et nous apportera une reprise des affaires.

Elle serait grandement facilitée si les relations internationales s'amélioraient et si la politique pratiquée par les différents gouvernements ne faisait pas redouter les pires aventures, si on permettait aux changes de retrouver quelque stabilité....

Est-il encore permis d'espérer quelque chose de ce côté-là ?

E. P.

La production du diamant

On fait remarquer à Londres que la production de diamant de l'Afrique du Sud a atteint pour les cinq premiers mois de l'année 567.126 carats contre 669.559 carats pour l'année 1922, tout entière.

Cette augmentation, étant donnée la politique suivie par le Syndicat, permet de penser que les ventes se développent dans des conditions très satisfaisantes. Au Stock Exchange les offres en valeurs de diamants ont été à peu près nulles pendant ces derniers temps et il est évident que leur marché s'améliorera rapidement sur une détente politique et quelques ordres d'achats.

(Information, 20 août).

Dans les Centres

FRANCE

Saint-Claude. — La situation demeure assez bonne dans l'ensemble. Néanmoins quelques maisons souffrent quelque peu du calme qui règne sur le mélange, tandis que le châlon reste abondant. Le regroupement syndical se poursuit et nous avons eu le plaisir d'enregistrer, ce mois, quelques nouvelles adhésions.

— Le référendum pour l'augmentation de la cotisation syndicale a donné les résultats les plus satisfaisants. 460 camarades se sont déclarés partisans de l'augmentation. 8 contre.

En conséquence, la cotisation syndicale est, à partir du 1^{er} Août, portée aux taux suivants :

Pour 4 semaines de travail.....	6 fr. »
— 3 — —	4 fr. 75
— 2 — et moins de travail	3 fr. 50

Les membres âgés de plus de 50 ans, paient 1 franc de cotisation.

Seul, l'arrêt du travail pendant un mois complet, exonère de la cotisation.

La cotisation au *Rayon de Soleil*, sera acquittée sur ce franc d'augmentation. Le supplément servira à augmenter quelque peu le taux de nos secours-maladie.

— Pendant le premier semestre 1923, le Syndicat a distribué à ses membres, la somme de 748 francs en secours-maladie. En outre, 380 francs ont été envoyés à nos camarades au régiment.

— Le Syndicat a envoyé 100 francs aux Métallurgistes de Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle), en grève au nombre de 2.000, pour une augmentation de salaires et 150 fr. aux tanneurs d'Annonay, également en grève.

— Un arrêté du Maire de la Ville de Saint-Claude, informe la population, que des cours obligatoires de perfectionnement à l'usage des jeunes gens et jeunes filles de 14 à 18 ans, seront ouverts au Collège de Saint-Claude, à partir du 15 Novembre prochain. Il invite les industriels et commerçants employant des jeunes gens ou jeunes filles de 14 à 18 ans, à déposer à la Mairie, avant le 1^{er} Septembre 1923, la liste de ces employés.

Peu de diamantaires seront touchés par ces cours, puisqu'en raison de la crise il ne s'est presque pas fait d'apprentis dans notre métier.

Il en est quelques uns cependant.

Nous nous permettons donc d'insister auprès de ces derniers, pour qu'ils fréquentent régulièrement les cours et en retirent le maximum de profit, et aussi auprès de leurs

parents pour qu'ils s'assurent de l'assiduité de leurs enfants. Nous espérons que tous comprendront l'avantage qu'un élève sérieux peut retirer de ces leçons lui permettant d'augmenter et de perfectionner ses connaissances professionnelles, en même temps que sa culture générale et feront preuve de bonne volonté.

Bourg. — La situation est assez bonne. Rien de particulier à signaler.

Nantua. — Situation normale. Tout le monde est occupé.

Chassal-Molinges. — Rien de particulier à signaler dans ces deux centres où tout le monde est syndiqué. Une ouvrière a repris le métier et a repris sa place à l'organisation.

Lyon. — Le travail est toujours abondant sur la place, surtout en 8/8. Chez Gauthier beaucoup de retaillle ces temps-ci.

— Les camarades de Lyon ont pris une décision analogue à celle des camarades de Saint-Claude. Ils portent la cotisation syndicale à 6 francs par mois, de façon à pouvoir créer une caisse de maladie au sein de l'organisation.

Le camarade Laguin est désigné pour recueillir la poudre noire dans l'atelier Arbez, et le camarade Babad, dans l'atelier Gauthier.

L. B.

Felletin. — La situation n'a pas varié et il n'y a aucun fait syndical à signaler.

Nemours. — Tout le monde travaille mais les bruts laissent beaucoup à désirer.

Au point de vue syndical, il y aurait aussi beaucoup à dire. La totalité des ouvriers est syndiquée, mais ils ne font pas montre d'un grand empressement pour assister aux réunions de l'organisation :

Allons, camarades, ressaisissez-vous !

Thoiry. — La situation est bonne et le travail en quantité suffisante, surtout en cette période où beaucoup de camarades ont été occupés partiellement par les travaux des champs.

Une réunion eut lieu fin juillet, avec le concours du Permanent.

Bonne réunion, qui groupait la presque totalité des ouvriers : 5 ou 6 absences non motivées seulement.

Espérons que les quelques inorganisés de la région, finiront par être gagnés par le bon esprit syndical des camarades de ce centre.

Notre camarade Pelloux, président du Syndicat, supplié dans sa tâche de secrétaire, notre ami Paul Blanc, malade. Nous présentons à ce dernier, nos meilleurs vœux pour son prompt rétablissement.

Gex. — La réunion que fit ici le Permanent, il y a quelques semaines, eut moins de succès que celle de Thoiry. Trop de camarades étaient abstenus. Il est regrettable de constater une telle indifférence pour des questions qui intéressent au premier chef chaque ouvrier.

Divonne. — La situation est assez bonne. Le Permanent fit ici, une bonne réunion fin juillet. La presque totalité des camarades étaient présents.

Taninges. — La situation est normale et tout le monde travaille. Un certain nombre de camarades ont été occupés partiellement par les travaux champêtres.

La Maison Groslézat a fait annoncer dans la contrée qu'elle était disposée à embaucher des apprentis.

La condition actuelle des ouvriers diamantaires est-elle de nature à tenter des jeunes gens ? Nous le saurons avant peu.

Paris. — La situation de l'industrie est bonne. La totalité des maisons de la place demandent des ouvriers. Aucun fait syndical n'est à signaler en raison de la période des vacances.

Nous avons appris que quelques patrons ont payé une semaine de vacances à leur personnel et nous espérons que l'an prochain, il y aura de l'émission à ce sujet.

SUISSE

Aucun changement à signaler à Bienn et à Genève. Tous les ouvriers travaillent normalement.

BELGIQUE

La situation est bonne, bien que le marché soit un peu faible. Pas de chômage, la centaine ou deux de chômeurs que signalent les statistiques, peuvent être considérée comme un chiffre normal.

Nous venons de demander à nos patrons une augmentation de salaires de 15 %. Nous attendons la réponse incessamment. L.V.B.

HOLLANDE

La situation laisse toujours beaucoup à désirer dans ce pays, que son état élevé place dans une situation défavorable.

Le nombre des chômeurs a augmenté de plusieurs centaines.

AMÉRIQUE

La situation est toujours mauvaise et le nombre des chômeurs est toujours élevé, en raison du calme qui règne sur les grosses pierres.

EN SUISSE

Nous détachons du très intéressant rapport publié par « La Fédération Suisse des Métaux et Horlogers » pour 1922, le passage concernant les diamantaires :

Une douzaine de maisons et environ 200 ouvriers et ouvrières étaient avant la guerre occupés à Bienn et à Genève dans l'industrie diamantaire. Aujourd'hui il ne reste plus que huit maisons et une centaine d'ouvriers et ouvrières. Trois maisons à Bienn et Nidau avec 60 personnes, et cinq maisons, dont une coopérative ouvrière à Genève, avec 40 personnes. Cette industrie, qui est une industrie de luxe par excellence, est sujette à des crises fréquentes, ce qui explique de si fortes fluctuations aussi bien dans le nombre des maisons que dans celui du personnel.

Internationalement, les diamantaires sont organisés dans l'Alliance Universelle Diamantaire, dont le siège est à Amsterdam. Nationalement cependant les diamantaires suisses se rattachent à la F.O.M.H. qui paye pour eux les cotisations à l'A.U.D.

L'année 1921 et le premier semestre 1922 furent aussi pour les diamantaires de longues périodes de crise. Ce n'est qu'à partir du deuxième semestre 1922 que la situation professionnelle s'améliora peu à peu. A Bienn, où malgré la crise intense les ouvriers et ouvrières restèrent fidèles à l'organisation, les diamantaires profitèrent de la reprise du travail pour tenter d'améliorer leurs tarifs qui avaient été fortement écornés par le patronat.

Devant la revendication de leurs ouvriers, les patrons diamantaires firent la sourde oreille. Il fallut les assigner devant l'office de conciliation. Là, ils promirent vaguement d'augmenter les tarifs quand « les circonstances le permettront ». Et l'office de conciliation ne sut faire autre chose que d'engager les ouvriers et ouvrières à prendre patience. Bien que le travail depuis lors fut resté abondant, les patrons n'ont jusqu'à ce jour pas accordé la moindre augmentation. Il faudra sans doute que les diamantaires de Bienné montrent sérieusement les dents encore pendant que la situation est favorable s'ils veulent obtenir quelque chose avant qu'il soit à nouveau trop tard. (On se rappelle que les diamantaires de Bienné ont obtenu une augmentation de 12 % appliquée depuis le 1^{er} Juin 1923).

A Genève, où seuls les ouvriers et ouvrières occupées à la Coopérative genevoise des ouvriers diamantaires (15 personnes) sont syndiqués, toute action fut rendue impossible avec la reprise des affaires, du fait que ceux et celles travaillant pour des patrons ou bicolant à leur compte chez des patrons, se complaisent dans une parfaite indifférence à l'égard de l'organisation syndicale. Ils préfèrent travailler à des prix que nous ne pouvons pas contrôler, mais que nous savons dérisoires. Ces gens sont donc les premiers à subir les conséquences de leur isolement. Espérons qu'ils finiront par comprendre la leçon et que l'année 1923 marquera malgré tout une amélioration de l'organisation syndicale diamantaire sur la place de Genève.

Les 11 et 12 juillet 1922 eut lieu, à Francfort-sur-le-Main, une conférence diamantaire, à laquelle les diamantaires suisses étaient représentés par le collègue Arthur Schneeberger, secrétaire central. Cette conférence avait surtout pour but d'examiner la situation professionnelle dans les différents pays et de prendre une décision concernant le prochain Congrès diamantaire international qui, selon décision du dernier Congrès de Londres, devait se tenir à Genève. En considération du peu d'importance qu'a la Suisse et Genève en particulier pour l'industrie diamantaire, la conférence décida que le prochain Congrès aurait lieu fin juin 1923 dans une ville allemande.

Des rapports fournis par les délégués des différents pays, il ressortit que pour la Hollande, la Belgique, la France et la Suisse, la crise, au point de vue diamantaire, avait atteint son point culminant et qu'une sensible amélioration était en perspective ; que pour l'Allemagne où un millier de diamantaires sont occupés dans plusieurs localités des environs de Francfort-sur-le-Main, la situation était particulièrement bonne, le travail y étant abondant et les diamantaires étant les ouvriers les mieux payés dans ce pays ; que par contre, elle était tout à fait mauvaise à Londres où la plupart des ouvriers diamantaires émigraient à Anvers et à Amsterdam.

La question des apprentis, qui avait déjà figuré à l'ordre du jour du Congrès de Londres, retint à nouveau l'attention de la conférence. A part en Allemagne, où l'on compte une centaine d'apprentis, aucun ne fut admis sur le métier dans les autres pays. La conférence décida de persister dans cette manière de faire, le nombre des diamantaires (23.000) étant encore trop important en raison du fait que l'Amérique reste aujourd'hui pour ainsi dire le seul client pour l'industrie diamantaire.

La situation s'est donc aussi améliorée en Suisse à partir du deuxième semestre 1922.

Toutefois, elle n'était pas encore assez stable jusqu'à la fin de l'année pour tenter un mouvement sérieux avec quelque chance de succès, d'autant moins que les diamantaires de Genève, comme déjà mentionné, se complaisent en grande partie à l'écart de l'organisation. Toutefois, nous ne perdons pas les diamantaires de vue et dès que les circonstances le permettront, nous y mettrons les pouces.

En attendant, nous restons en étroit contact avec l'*Alliance Universelle Diamantaire* et en particulier avec l'*Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français*, dont le siège est à St-Claude (Jura). Pendant de nombreuses années ce fut le camarade Arthur Danrez, aujourd'hui retiré pour raison de santé, qui servit de trait d'union entre l'A.U.D. et les diamantaires suisses. Aujourd'hui, c'est avec le camarade Edmond Ponard que nous entretenons les mêmes bonnes relations que nous avons déjà eues avec son prédécesseur.

Les diamantaires reçoivent chaque mois un certain nombre d'exemplaires de l'*Ouvrier Diamantaire*, organe de l'ancienne *Union Diamantaire Franco-Suisse*, aujourd'hui organe de l'*Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français*. Par cet organe, ils sont toujours tenus au courant de la situation professionnelle dans les autres pays, comme de la situation sur le marché diamantaire.

A l'usage des diamantaires de Bienné qui ne lisent pas tous le français, nous donnons de temps à autre dans la *Metallarbeiter-Zeitung*, un résumé traduit en allemand de ce qui peut particulièrement les intéresser, de sorte que tout le monde est au courant de la situation internationale diamantaire.

Tout ce que nous pouvons souhaiter, c'est que les diamantaires qui, à Genève, se tiennent encore à l'écart de l'organisation, comprennent enfin qu'ils agissent à l'encontre de leurs intérêts et qu'ils donnent leur adhésion au syndicat, afin que si la période de prospérité professionnelle persiste, nous soyons aussi en mesure d'améliorer notre situation comme les diamantaires des autres pays.

Espérons qu'en cela l'année 1923 sera plus propice que celle qui vient de s'écouler.

STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

	ANVERS	Syndiqués	Chômeurs
Du 2 au 8 juillet.....	10.441	140	
Du 9 au 15 juillet.....	10.458	175	
Du 16 au 22 juillet.....	10.400	180	
Du 23 au 29 juillet.....	10.440	205	
<hr/>			
	AMSTERDAM	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 16 au 22 juillet.....	4.669	1.042	
Du 23 au 29 juillet.....	4.539	1.084	
Du 30 juillet au 5 août...	4.392	1.212	
Du 6 au 12 août.....	4.327	1.344	

LE BOORT

Le cours du boort établi à Amsterdam, à la date du 22 Août 1923, donne les prix suivants :

	Florins	Francs (change du 20 juillet)
Boort	le carat	10 15 70,69
Débris de cliveurs.	—	8 12 56,55
Eclats.....	—	4 06 28,27
Poudre pure.....	—	4 06 28,27
Le 22 août, 100 florins valaient 696 fr. 50.		

L'INCONNU

Sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile, à Paris, repose, couvert de couronnes et de palmes, le corps « d'un soldat français mort pour la patrie ». Il a rempli son devoir envers la douce France et a sacrifié sa vie pour elle. Il a fait don de ce qu'il avait de plus précieux et rien ne pourra suppléer à ce qu'il a perdu. Il a cru lutter pour une humanité meilleure. A cet égard sa mort a été vain ; la haine entre les peuples existe encore, risquant de dégénérer une nouvelle fois en conflit sanglant.

Non, mourir pour la patrie n'est pas le sort le plus beau ; bien mieux vaut vivre pour elle, pour soulager les infortunes de ses concitoyens, pour travailler à un avenir moins déplorable que l'époque présente.

Ces réflexions me sont venues en lisant une petite anecdote parue dans le *Vorwärts* de Berlin, qui dépeint, plus que de longues tirades, la cruelle situation dans laquelle se trouvent les travailleurs berlinois.

Je me trouvais samedi dernier, écrit le correspondant, dans le plus populeux quartier du nord de Berlin. Soudain je vis apparaître une troupe de femmes et de jeunes filles, munies chacune du filet typique pour faire les achats, courant à perdre haleine. Ce furent d'abord une trentaine de personnes, auxquelles d'autres se joignirent bientôt, en quelques minutes ce fut une foule de trois cents femmes se précipitant vers un but que je ne reconnus pas de suite. Je vis alors que toutes ces ménagères suivaient un cabriolet chargé d'une dizaine de sacs de pommes de terre. Le cheval allait à une allure assez vive et il me sembla que le charretier cherchait à lui faire prendre le galop. Où allait cette voiture ? On l'ignorait. Peut-être se rendait-elle à des kilomètres de distance, personne ne le savait, mais quelques femmes avaient découvert, après avoir vainement cherché à se procurer le précieux tubercule, que le char contenait des pommes de terre et elles le suivaient dans le vague espoir que le paysan, qui les regardait d'un œil narquois, en céderait peut-être quelques-unes.

Enfin la voiture s'arrêta et le cocher entra dans une maison pour livrer sa marchandise. A ce moment un homme sauta tout à coup sur le char, ouvrit vivement deux sacs et répandit les pommes de terre sur la chaussée. En un clin d'œil elles furent ramassées par les ménagères reconnaissantes et quand le paysan reparut, l'inconnu avait disparu et devant l'attitude menaçante des femmes il préféra s'enfuir à toute allure.

Cet inconnu n'a consulté que son cœur. Il avait vu la misère des vieux stationnant pendant de longues heures devant les magasins, attendant avec résignation et patience pour pouvoir acheter un peu de nourriture. Il a pensé à ces malheureux pour lesquels une livre de pommes de terre signifie la vie, il n'a pas hésité à enfreindre la loi, sans espoir de récompense, risquant d'être puni pour son geste « criminel ».

On écrira tôt ou tard l'histoire de notre époque. L'historien conscientieux ne manquera pas d'étudier les journaux du temps qui seront la plus précieuse source de documentation pour juger la rapacité de certaines classes de notre société. S'il rencontre l'anecdote que nous venons de raconter, il ne manquera pas de faire l'éloge de l'inconnu de Berlin, au cœur plein de commisération, qui n'a pas voulu être un héros, mais simplement un homme.

(*La Lutte Syndicale*).

DIXI.

BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE - HORLOGERIE

CHRONIQUE FÉDÉRALE

SITUATION FÉDÉRALE

du premier Semestre 1923

Nous venons d'établir le compte financier du premier semestre 1923. Après la réduction à 0 fr. 35 du prix du timbre, il était judicieux de se rendre compte de la répercussion sur notre situation financière.

Celle-ci reste bonne puisque l'avoir fédéral s'est augmenté durant ces six premiers mois de 1923, de 805 fr. 65. Le détail trop long à publier ici, sera adressé aux organisations.

Le nombre d'adhérents a augmenté aussi et dépasse les deux mille, mais il faut le répéter, le nombre de timbres pris par plusieurs organisations ne correspond pas au nombre de cartes.

Il faut absolument que tous les syndiqués se tiennent à jour de leurs cotisations et prennent régulièrement leur timbre. Entre eux et la Fédération comme avec leur organisation il y a un engagement tacite. Aux prix où sont toutes choses, nos camarades comprendront que nous avons besoin de toutes nos ressources. Et nous n'en avons pas d'autres que la cotisation pour l'œuvre syndicale, fédérale, confédérale, nationale et internationale.

Qui manque à payer, manque à son premier devoir de syndiqué conscient et organisé.

Le Conseil Fédéral.

LE CONGRÈS FÉDÉRAL

Dans sa dernière réunion, le C. F. avait à son ordre du jour la fixation du Congrès Fédéral qui doit se tenir en 1924.

Cet ordre du jour étant assez chargé, le Secrétaire a reçu mandat de consulter les organisations sur l'ordre du jour du Congrès, sa date et le lieu de sa réunion.

Des premiers pourparlers échangés et en exécution de la décision du Congrès Fédéral de Marseille, la tenue du Congrès est proposée pour Pentecôte 1924 à St-Claude.

Les organisations voudront bien nous dire si ces suggestions leur agrément et nous indiquer les questions à examiner à ce Congrès.

Parmi celles qui attirent l'attention du monde ouvrier en général, ou plus particulièrement celle de nos organisations, figurent : les assurances sociales, l'apprentissage, le contrôle ouvrier, l'organisation fédérale, les 8 heures, la vie chère, etc., etc...

Les organisations, après consultations des syndiqués, devront indiquer les questions à débattre et les solutions préconisées.

Mettions-nous à l'œuvre sans plus attendre, car un Congrès bien préparé est un Congrès dont la réussite à tous points de vue est assurée.

Nouvelles des Centres

De Paris, nous avons reçu le Bulletin de la Fédération dissidente, donnant le résultat des actions engagées pour le redressement des salaires.

Si le succès a été obtenu dans la maison Keller et quelques petites maisons, par contre chez Boulanger il n'en fut pas de même malheureusement. Un camarade de ce centre nous indique sans que nous ayons le moyen de vérifier immédiatement ses dires, que la plaie du travail à façon sévit à Paris plus que jamais et que dans l'orfèvrerie de table notamment, les salaires auraient plutôt, de ce fait, une tendance à décroître. Regrettions, nous aussi, qu'un travail d'ensemble ne puisse être fait.

De Nancy, nous recevons des nouvelles signalant surtout l'élévation du coût de la vie et la modicité des salaires.

Ce mois-ci, aucune nouvelle de Marseille, Valence, St-Martin, Amiens et Perpignan.

Camarades correspondants, un peu de courage malgré les chaleurs !

ETAT DU TRAVAIL (Juillet-Août)

Nos prévisions pessimistes se réalisent. La livre anglaise à 80 fr. nous vaut l'or de 11.600 à 11.800 et le platine à 70 et 75.000 fr.

C'est donc le marasme et sauf la clientèle des villes d'eaux, nouveaux et anciens riches qui ne reculent pas devant les hauts prix, attendu que l'argent ne leur coûte guère, et dont les commandes alimentent la joaillerie, le reste est à peu près à plat.

Dans la chaîne, la légère effervescence constatée le mois dernier s'est calmée.

L'orfèvrerie, Table et Eglise, marche.

Camarades, qui avez du temps, réfléchissez à votre avenir, à ce que vous apportera demain avec la cascade du franc et le renchérissement de la vie.

Suivre le marché du travail et la progression des salaires devient une obligation vitale. Il ne s'agit pas d'exploiter une situation, mais de vivre. Pensez-y.

Toujours l'Apprentissage

Le règlement de cette question avance peu, il faut bien le constater. Pas besoin d'en refaire pour cela l'historique, ni même d'examiner les décisions de nos Congrès fédéraux qui ont bien étudié ce mal essentiel de notre industrie, mais sans trouver encore un remède adéquat aux situations locales ou professionnelles de nos diverses branches.

Il nous faut donc attendre la discussion et la promulgation de la loi à l'étude, qui organisera l'apprentissage, avec le concours des syndicats ouvriers et patronaux. Pour l'heure présente, étudions cette question de près et, camarades secrétaires, consultez, dès que vous l'aurez reçu, le compte-rendu du Congrès Confédéral de Janvier dernier.

Le mal reste entier, exerçant de partout ses ravages. Ce mois encore, c'est dans l'horlogerie de Besançon, dont l'article ci-dessus indique la situation ; c'est à Lyon, où les journaux réactionnaires chantent également des louan-

ges en faveur des créations patronales ; c'est dans l'orfèvrerie, où des faonniers et des patrons occupent, sans limite du nombre, des quantités d'enfants, dont un sur cinq seulement, restera dans le métier. Enfance gâchée, temps perdu, création de jeunes déracinés sans profession, dégoûts du travail, graine à tout faire, voilà l'aboutissant de l'anarchie existant dans l'enseignement professionnel.

Nous avons, camarades ouvriers, notre part de responsabilité dans cette situation. Nous qui fournissons la chair à travail, nous n'avons pas su grouper nos efforts pour régler cette situation par nos propres moyens. Aurons-nous, sous le couvert de la loi, les éléments capables de discuter, dans les commissions paritaires, des conditions de l'apprentissage et des quantités d'apprentis à engager dans nos métiers ? Pour cela, il va falloir connaître les besoins réels de main-d'œuvre, c'est-à-dire l'état du marché de nos produits, la vente. Nous contenter de produire sans être informé de ce que devient notre production, n'est plus possible. Abandonner au patronat toute la direction, la création et l'embauchage de la main-d'œuvre, c'est laisser bénévolement et sans concurrence, toute notre vie entre ses mains.

Nous sommes encore, dans l'obligation de redire ces choses.

LE MOUVEMENT DANS L'ORFÈVRERIE

Dans la Table, le travail de regroupement continue dans de bonnes conditions et va être achevé sous peu. Seul un atelier de chez Roux-Marquand, dont les ouvriers sont parmi les plus mal payés, reste un peu en arrière bien qu'ayant fait des promesses. Le secrétaire de la section de Lyon est nommé. La besogne urgente incombe à présent aux délégués d'atelier qui doivent avoir connaissance des salaires payés à chacun et s'employer à créer par des réunions d'atelier la plus grande solidarité entre les camarades. C'est une excellente méthode dont les résultats se font heureusement sentir à l'occasion. En face de l'absolu patronal, créons la forte solidarité ouvrière.

Dans l'Eglise, il y a gros à faire pour redresser la situation ouvrière. Quand on se souvient de l'action fournie et des militants passés, on est quelque peu surpris de l'état actuel des choses, état qu'il faut attribuer sans crainte d'erreur, aux louches manœuvres patronales qui ont su créer le travail à domicile, l'hostilité et la défiance entre ouvriers et par la remise dissimulée de salaires supplémentaires, le cahos et l'ignorance des prix payés aux uns et aux autres.

C'est ainsi que les patrons s'appuient tantôt sur les faonniers pour ne pas augmenter ou réduire les ouvriers d'atelier et tantôt sur ceux-ci pour en faire de même aux faonniers.

Pour les bûrissesuses notamment qui travaillent chez elles, sans être syndiquées, sans tarifs, sans savoir se grouper, hostiles même les unes aux autres, ellesont, les malheureuses, 100 % sur les tarifs d'avant-guerre, alors

que la vie dépasse 3 fois et demi les prix de 1914. Mais à une, on donne « en douce » 5 %, à l'autre 10, à l'autre 20, en leur demandant de ne pas le dire aux autres. On a l'air de leur faire une faveur à chacune, alors qu'en réalité c'est le patron qui, lui, met 110 à 140 % du salaire dans sa poche. Ça vous va, camarades brunisseuses ? Moi aussi ! Seulement à côté de la petite cotisation syndicale ça fait une légère différence.

Syndicat des Ouvriers de l'Industrie Horlogère

UN BON MÉTIER

Dans son numéro du mardi 17 juillet, le *Petit Comtois* a publié l'article suivant :

Un bon métier, c'est celui qui permet de bien gagner sa vie dans un travail intéressant. C'est celui qui ne coûte rien à apprendre, qui ne déracine pas les enfants de la famille, qui peut au contraire occuper filles et garçons selon les capacités de chacun et les servir à leur petite patrie et à la cité.

C'est celui où l'on peut arriver sans fortune à être son maître, et où les possibilités sont sans limites vers l'art et la science, aussi vers l'aisance.

Ce bon métier, c'est l'horlogerie. Mais il ne suffit pas de l'écrire, et la preuve suit.

D'abord, son accès est des plus faciles. Une inscription à l'Ecole d'horlogerie, quelques papiers à fournir et l'entrée a lieu sans concours, sans frais d'enseignement, même pour les étrangers. Les frais d'outillage personnel sont couverts par des bourses très libéralement accordées, des legs, prix, etc...

Après trois ans d'études pour les horlogers complets, dix-huit mois à deux ans pour les horlogers spécialistes, les élèves ont pu quitter l'école avec un métier bien appris, avec un outillage de valeur, ayant le plus souvent touché plus que cette valeur et ayant encore bénéficié sans retenues de travaux pour le dehors.

Pas de souci de placement. L'Association des anciens élèves s'en occupe, et elle n'y a aucune peine, car les fabricants, l'Office départemental de placement, les horlogers-bijoutiers harcèlent l'école d'offres d'emplois.

C'est vrai : « On » raconte que « l'horlogerie ne va pas ! » C'est tout simplement que « on » n'y connaît rien, confondant l'horlogerie proprement dite, c'est-à-dire ce qui concerne le mouvement de la montre, avec des industries connexes, comme par exemple la fabrication et le décor de certaines boîtes, qui chômèrent parfois en raison de la mode des montres-bracelets.

La conséquence du reste, ce fut la création d'une nouvelle industrie, la bijouterie, où maintenant la main-d'œuvre qualifiée fait défaut.

Quant à la fabrication de la montre, elle bat son plein à Besançon et dans la région franc-comtoise, et seul le manque d'ouvriers qualifiés empêche de produire davantage.

Or, cette fabrication ne fera que s'accroître avec le développement de certaines fabriques et l'installation dans notre ville de nouvelles entreprises : la Société française d'horlogerie Zénith, la Compagnie des appareils pour compteurs, la Société Orthomètre, etc...

Donc les élèves sortants sont assurés du placement. Mais à quel taux ? L'Association des anciens élèves a eu la curiosité de le

savoir, et voici le résultat de son enquête auprès de camarades sortis depuis près d'un an de l'Ecole d'horlogerie.

Les horlogers complets gagnent de 350 à 600 francs par mois ; ils comptent atteindre le double.

Les horlogères et horlogers spécialistes ayant de 18 mois à 2 ans d'école gagnent de 250 à 400 francs par mois.

Enfin, les monteurs de boîtes, aussi bien aptes à la bijouterie, gagnent de 2 à 3 francs l'heure et, au surplus, ont touché à l'Ecole même, durant leur temps d'apprentissage, de 1.500 à 3.000 francs pour travaux.

Or, dans ces trois catégories, encore une fois, la main-d'œuvre manque, et l'on peut obtenir toutes garanties de placement.

Il était peut-être nécessaire de le dire.

Un ancien élève.

Vous voyez camarades qu'il s'agit d'un article réclame en faveur de l'Ecole d'horlogerie. Et naturellement l'optimisme de son auteur présente le métier d'horloger à la façon du Ministre de la guerre des armées de terre, et de mer lorsqu'il fait appel à la jeunesse française pour l'enrôler dans nos armées d'Afrique. L'image accompagne la prose, les difficultés n'existent pas, c'est le bonheur ! c'est le bonheur ! Puis les jeunes gens se dirigent du côté du bureau de recrutement et ce sont des pleurs pour ceux qui ne possèdent pas toute la structure physique pour devenir le soldat joyeux perché sur le plus beau cheval de France que nous représentent les jolies images de l'intérieur des gares.

En venant commenter l'article-réclame de « l'ancien élève », il n'entre pas dans notre pensée de venir diminuer la valeur ou la beauté du métier d'horloger, pas plus que l'Ecole elle-même, nous voulons seulement apporter un point de vue qui n'est pas celui de « l'ancien élève », à seule fin de ne laisser berner personne.

Oui, le métier d'horloger est un beau métier et il est d'autant plus beau pour celui qui a la possibilité de le choisir librement, de l'apprendre dans de bonnes conditions, et de pouvoir le pratiquer en gagnant sa vie.

Pas un mot de tout cela dans ce fameux article ; pas un mot des difficultés rencontrées pour assurer à nos futurs horlogers une situation matérielle et morale par leurs prédecesseurs. Tout est splendide, venez jeunes gens, le paradis terrestre est réalisé pour les horlogers par tous les pareils de « l'ancien élève ».

Pas un mot des difficultés occasionnées par la crise ; pas un mot des renvois d'ouvriers à maints endroits pour manque de travail ; pas un mot des coups de canif apportés dans les salaires par quelques patrons ayant pratiqué la surenchère pour priver d'éléments certains de leurs confrères. Rien de tout cela dans la prose de l'ancien élève. Le métier est bon, les places vous sont offertes. Encore un peu on vous ferait déjà un contrat de travail à vie pour une partie que vous n'avez pas apprise et sans savoir si vous avez les dispositions de l'apprendre.

Il n'est cependant pas de Bisontins qui n'aient eu connaissance de la crise, mais « l'ancien élève », lui, a une façon telle de l'escamoter que ça doit mettre du beurre sur le pain de ceux qui l'ont mangé sec durant plusieurs mois.

Lisez un peu ce passage, lecteurs :

C'est vrai : « On » raconte que l'horlogerie ne va pas ! C'est tout simplement que « on » n'y connaît rien, confondant l'horlogerie proprement dite, c'est-à-dire ce qui concerne le mouvement de la montre, avec des industries connexes, comme par exemple la fabrication et le décor de certaines boîtes QUI CHÔMÈRENT PARFOIS en raison de la mode des montres-bracelets.

N'est-ce pas que c'est gentil, camarades boitiers et décorateurs. On a vraiment de la compassion pour vous, ou plutôt c'est la façon de « l'ancien élève » de vous faire oublier vos souffrances.

Cet élève-là a dû devenir un « as » de bonne heure, ce doit être un de ces horlogers dont la précocité l'a conduit à la postérité d'une façon vertigineuse.

A cet « ancien élève » là, on n'a pas dû offrir 50 francs la douzaine ce qui était payé 80 francs. Ce veinard-là doit être un horloger rare, autant que les pièces d'or dans les ménages ouvriers.

Allons ! cher ancien élève, alignez-nous donc tous ces horlogers spécialistes qui gagnent, au bout de 18 mois et 2 ans, 250 à 400 francs par mois, et les horlogers complets de 350 à 600 francs ? Vous avez une façon de généraliser qui n'est pas ordinaire, mais qui ressemble beaucoup plus au bluff qu'à la réalité.

Nous reconnaissions qu'aujourd'hui la main-d'œuvre horlogère du mouvement se fait plutôt rare. Mais il n'y a pas longtemps et nous estimons qu'il faut conserver la mesure sans tomber dans l'exagération dans l'un ou l'autre sens.

Que l'Ecole d'horlogerie se fasse connaître, que l'on prenne des dispositions pour alimenter l'industrie horlogère rationnellement, rien de plus naturel. Mais au moins que l'on conserve dans toute cette publicité la mesure qui convient pour ne pas apparaître des jeteurs de poudre aux yeux aux jeunes gens et à leurs parents.

Présenter un métier et l'Ecole pour l'apprendre avec ses réels avantages et ses réelles difficultés, c'est la façon la plus honnête de procéder pour ne pas réservier de surprises désagréables aux parents qui destinent leurs enfants à ce métier et aux jeunes gens qui doivent s'en servir pour frayer leur chemin dans la vie.

Espérer des fleurs aux doux parfums dans ce chemin qu'est la vie de l'ouvrier est une ambition très morale ; l'expérience ouvrière nous fait dire qu'il faut aussi dénoncer les plantes aux épines blessantes que l'on y rencontre.

Le syndicalisme ouvrier est dans son rôle quand il les signale à la jeunesse, quand il lutte pour en atténuer présentement les effets et pour les faire disparaître dans l'avenir.

Pour le Syndicat des Ouvriers
de l'Industrie Horlogère de Besançon :
Le Trésorier, Le Secrétaire,
Claude PALENTIN. Octave DAVID.

LE GÉRANT,
Edmond PONARD.